

Charles Soulié

Profession philosophe

In: Genèses, 26, 1997. pp. 103-122.

Résumé

■ Charles Soulié: Profession philosophe À travers l'étude du devenir professionnel d'un groupe d'anciens étudiants de , Maîtrise de philosophie de l'université de Paris I. l'auteur s'est intéressé à l'usage socialement différencié que- ceux-ci font de leurs études. Cette enquête de suivi professionnel a fourni ensuite une voie d'accès privilégiée pour aborder empiriquement la question des déterminants sociaux, et scolaires, de leur réflexion philosophique. L'article comprend notamment l'étude d'un film d'Eric Rohmer, Conte de printemps, qui met en scène une jeune professeur de philosophie certifiée ainsi qu'une étudiante en Maîtrise de philosophie.

Abstract

Profession: Philosopher In studying the career path of a group of former Masters students in philosophy at the University of Paris I. the author examined the socially differentiated uses to which their studies were put. This professional follow-up survey provided; the privileged access required to approach empirically the question of social and academic determinants and how they are handled in philosophical reflection. In particular, the article includes a study of the Eric Rohmer.: film, Conte de printemps, showing a young, recently-graduated male philosophy professor and a young woman - doing a Masters degree in philosophy.

Citer ce document / Cite this document :

Soulié Charles. Profession philosophe. In: Genèses, 26, 1997. pp. 103-122.

doi: 10.3406/genes.1997.1434

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1997_num_26_1_1434



PROFESSION

PHILOSOPHE

a question des usages sociaux, et professionnels, des études de philosophie n'intéresse guère les philosophes de profession, comme les apprentis philosophes. Ils la perçoivent souvent en effet comme trop triviale ou trop «empirique» pour lui prêter un intérêt philosophique. Quand on les interroge sur la finalité des études de philosophie, les professionnels de la discipline préférent généralement parler de leur rôle essentiellement formateur, tant intellectuellement qu'humainement. En tant que discipline théorique et de pure culture, en un sens foncièrement non utilitaire et qui place souvent son honneur dans cet anti-utilitarisme, la philosophie n'aurait pas à préparer à un quelconque état dans le monde social, mais viserait bien plutôt à permettre à ceux qui l'étudient de s'approcher au plus près de l'idéal de «l'honnête homme» ayant développé l'ensemble de ses facultés et, en un sens, pleinement humain. Comme l'explique un jeune normalien: «Je ne connais pas de gens dans mon entourage qui font de la philosophie pour être professeur¹.»

La dénégation du monde social à l'œuvre dans ces discours à tonalité «humaniste», nous paraît symptomatique du rapport que la philosophie entretient avec le monde social. En raison de leur habitus disciplinaire, les philosophes ne s'intéressent guère à la question des conditions sociales de possibilité de la philosophie, comme du philosophe². D'une part, comme l'écrit Jean-Louis Fabiani, «la philosophie est en règle générale définie comme une activité qui est à elle-même sa propre détermination³»: la question d'une détermination du discours philosophique «de l'extérieur» sort du cadre de ce qui est a priori pensable. D'autre part, une étude effective des conditions sociales de possibilité du discours philosophique supposerait notamment tout un travail d'investigation empirique sur le système d'enseignement, qui constitue l'infrastructure spécifique de la discipline, ainsi que de la plupart des trajectoires intellectuelles des philosophes professionnels,

Charles Soulié

- 1. Selon François Dubet, trois dimensions structurent l'expérience des étudiants et définissent le sens subjectif de leurs études: le projet, l'intégration et la vocation. En ce qui concerne les étudiants en philosophie, la dimension de la «vocation» prime nettement sur celle du projet professionnel, comme sur celle de l'intégration en milieu universitaire (François Dubet, « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse », Revue Française de Sociologie, XXXV, 1994, pp. 511-532).
- 2. Pierre Bourdieu,
- «Les sciences sociales et la philosophie», Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°47-48, 1983, pp. 45-52.
- 3. Jean-Louis Fabiani, Les philosophes de la République, Paris, Minuit, 1988, p. 12.

dont les rythmes démographiques (évolution du nombre d'étudiants et de postes mis au concours notamment) ne sont pas sans influer sur le moral des enseignants et de la discipline prise dans son ensemble.

Le «retour» de la philosophie annoncé avec fracas par les éditorialistes de la grande presse intellectuelle (cf. le numéro de janvier 1996 du Magazine Littéraire intitulé «Philosophie, la nouvelle passion»), tout comme la mort lente de cette discipline dans les années 70 (réforme Haby), peuvent être rapportés à l'évolution du nombre d'étudiants, comme à celle du nombre de postes mis au concours. Ainsi, le nombre de reçus à l'agrégation de philosophie passe de 104 en 1969 à 20 en 1979 (au CAPES, il passe de 134 à 20). De même, le nombre de Licences de philosophie délivrées passe de 1049 en 1969, à 593 en 1977. De telles évolutions n'ont pas été sans rejaillir sur le moral de la discipline, et plus spécifiquement des universitaires, qui ont vu leur public diminuer de moitié en moins de dix ans. A contrario, le «retour» contemporain de la philosophie s'accompagne d'une augmentation très nette des effectifs et des postes mis au concours. De 37 en 1984, le nombre d'agrégés s'est stabilisé autour de 87 au début des années 90 (les effectifs du CAPES passent eux de 69 en 1984, à 280 en 1995). Quand aux étudiants inscrits en Licence de philosophie, ils étaient 1648 en 81/82, contre 2725 en 92/934.

Or le rapport au système d'enseignement est presque systématiquement absent des biographies de philosophes, ce qui est d'autant plus paradoxal que, comme le remarque Pierre Macherey⁵, si à l'époque classique, un philosophe s'exprimait « au péril de sa réputation » et hors institution, après 1800, l'enseignement philosophique a été pris en charge par l'État, si bien qu'aujourd'hui on constate une « identification tendancielle du statut de philosophe à celui de professeur de philosophie » ⁶.

Que Socrate soit aujourd'hui devenu fonctionnaire pour reprendre l'expression de Pierre Thuillier⁷, et que le «devenir philosophe» des futurs professionnels de la discipline passe nécessairement par toute une série d'épreuves scolaires ne semble guère avoir attiré leur attention. En fait, en raison de la division du travail intellectuel instituée entre les différentes disciplines de lettres et sciences humaines et de la posture «théorique» qui leur est assignée, les philosophes ne pourraient pas, sans déroger, entreprendre le travail d'investigation empirique qui leur permettrait de mettre au jour de façon systématique ce que leur réflexion doit à l'institution scolaire. L'approche sociologique reste donc irremplaçable et nous essaierons de montrer ici, en nous appuyant sur l'étude du devenir professionnel d'un groupe d'étudiants en philoso-

- 4. Ces chiffres sont tirés de : Olivier Godechot, «Le marché du livre philosophique en France de 1945 à nos jours », Maîtrise d'histoire, Paris I, 1996.
- 5. Pierre Macherey, «Faire de la philosophie en France aujourd'hui», in L'enseignement de la philosophie à la croisée des chemins, F. Marchal, (éd.), Paris, CNDP, 1994, p. 118.
- 6. En conclusion de son étude sur le marché du livre philosophique en France, Olivier Godechot (op. cit, p. 139) écrit: «Le marché philosophique est bien un marché orienté et déterminé par l'État. C'est un "marché d'État". L'État garantit la valeur des auteurs par un système de titres, il leur fournit un public étudiant et scolaire, des cadres de réflexion par les programmes du baccalauréat et de l'agrégation, qui déterminent implicitement le reste de la production. L'État a même développé un système d'aides qu'il distribue abondamment sur le marché du livre philosophique et dont l'attribution est laissée au choix des membres du corps philosophique, eux-mêmes nommés par l'État, pour la sélection des manuscrits.»
- 7. Pierre Thuillier, Socrate fonctionnaire, Bruxelles, Éd. Complexe, réédité en 1982.

phie, qu'à l'instar de l'ensemble des univers sociaux, le microcosme philosophique est hiérarchisé et que les variables socio-démographiques classiques (sexe, origine sociale, capital scolaire détenu, etc.) permettent de rendre compte tant du destin professionnel des apprentis philosophes, que de leurs orientations intellectuelles⁸.

D'abord l'enseignement

L'enquête menée auprès d'anciens étudiants de Maîtrise de l'UFR de philosophie de Paris I⁹ montre que le principal débouché des études de philosophie est l'enseignement¹⁰. Ainsi, quatre ans après leur inscription en Maîtrise, 37% sont enseignants (du secondaire, du primaire, voire du supérieur), 19% travaillent dans les professions intermédiaires, 14% sont cadres supérieurs et 9% travaillent dans les professions de l'information, de l'art et du spectacle. Le dernier groupe d'actifs est formé par les étudiants exerçant une activité précaire ou peu qualifiée (employés, surveillants, etc.). Globalement, la structure des emplois occupés ressemble beaucoup à celle rencontrée chez les étudiants issus des seconds cycles universitaires de lettres et de sciences humaines¹¹. Étudier la philosophie mène donc principalement à l'enseignement, ou à un emploi dans les professions intermédiaires. Mais ce résultat général ne doit pas dissimuler la diversité des emplois occupés, notamment dans l'enseignement, et la situation du jeune allocataire normalien agrégé dont la thèse est financée n'est pas vraiment comparable à celle de l'instituteur de banlieue. De même, cette distribution évolue rapidement dans le temps. C'est ce que souligne le tableau ci-après qui présente l'évolution, sur une période de six ans, de la structure des emplois occupés par les étudiants.

Ce tableau montre aussi que la vie professionnelle des répondants a commencé, pour plus d'un quart d'entre eux, bien avant l'année de Maîtrise. Deux ans avant leur dernière inscription en Maîtrise, 10% sont surveillants, 2,5% cadres supérieurs etc. Il faut distinguer ici deux types de salariés: ceux qui sont entrés par équivalence au niveau de la Licence avec des diplômes parfois élevés (doctorat de médecine, diplôme d'architecte, de l'IEP, etc.), inscrits en philosophie pour compléter leur formation initiale, et ceux qui, à l'époque, n'avaient que leur diplôme de philosophie. Les premiers, minoritaires, sont

- 8. Je remercie Mme Carrive, et l'UFR de philosophie de Paris I, pour leur soutien tant moral que matériel, ainsi que Gérard Mauger et Michel Offerlé, pour leur lecture attentive des versions successives de ce texte.
- 9. L'UFR de philosophie de Paris I est, numériquement, la plus importante de France. En 1990/1991. elle rassemblait 15,9% des étudiants de premier et de second cycle inscrits en philosophie. Du point de vue de ses orientations tant politiques que philosophiques, elle tient une position intermédiaire entre l'UFR de philosophie de Paris IV qui, créée après la partition de la Sorbonne au début des années 70, a rassemblé dès l'origine les enseignants les plus hostiles au mouvement de mai et principalement orientés vers l'étude de l'histoire de la philosophie la plus traditionnelle, et le département de philosophie de Paris VIII qui, créé par M. Foucault en 1968, rassembla l'avant-garde philosophique et politique de l'époque (M. Foucault, A. Badiou, M. Serres, E. Balibar, J. Rancière, F. Châtelet puis G. Deleuze, F. Guattari, etc.). De l'UFR de philosophie de Paris I, Louis Pinto a pu écrire qu'elle est « le lieu neutre de la modernité ». L. Pinto, Les philosophes entre le lycée et l'avant-garde, Paris, l'Harmattan, 1987, p. 175.
- 10. L'enquête a été menée par voie postale en 1992 auprès des étudiants français inscrits en Maîtrise de philosophie à Paris I entre 1986 et 1988, et dont on connaissait l'adresse (n=327). Nous nous sommes adressé aussi bien aux étudiants ayant poursuivi leurs études après la maîtrise (80 % l'ont fait), qu'à ceux qui se sont arrêtés d'étudier. 159 ont répondu, soit 48,6 %. La propension à répondre varie principalement en fonction du degré d'identification à l'institution: ainsi remarque-t-on la surreprésentation des étudiants qui ont conservé un lien étroit avec la philosophie (enseignants et étudiants ayant entamé un troisième cycle), ou qui peuvent faire valoir leur formation philosophique dans leur profession (journalistes, artistes, etc.).

d'une origine sociale élevée et souvent parisiens, alors que les seconds sont le plus souvent des étudiants d'origine populaire qui financent leurs études en étant surveillants, animateurs, employés intermittents ou maîtres auxiliaires dans le privé ou le public.

Tableau 1. Évolution de la structure des emplois occupés avant et après la Maîtrise

(étudiants français inscrits en Maîtrise de philosophie à Paris I entre 1986 et 1988)

	M-2	Maîtrise	M+2	M+4	
Cad. sup.	2,5	5	9,4	13,8	
Journalisme art./pub.	2.5		3,8	9,4	
Prof. inter.	4,4	5,7	15,7	18,9	
Enst. tit. du second	1,9	1,9	15,7	19,5	
Enst. non tit. public	2,5	2,5	6,3	6,9	
Enst. privé et autre	3,8	5	9,4	8,2	
Surveillant Employé	10,1	12,6	8,8	6,3	
Non actif occupé	72,3	65,4 30,8		17	
Total en %	100	100	100	100	
n =	159		159	159	

(la colonne intitulée M-2 donne la situation professionnelle des répondants deux ans avant leur inscription en Maîtrise, celle intitulée M+2 leur situation deux ans après la Maîtrise, etc.)

En Maîtrise, un tiers des étudiants travaillent. Le critère de l'âge est décisif. Le taux d'activité passe de 10% chez les étudiants de 23 ans et moins, à 44% pour les étudiants qui ont entre 24 et 27 ans et culmine à 84% chez les plus de 28 ans. Les élèves issus des classes préparatoires (44% de l'ensemble des répondants) se distinguent par une très faible activité salariée. Plus jeunes que leurs camarades, ils ne sont que 14% à être salariés, alors que plus de la moitié des autres étudiants (52%) le sont. Plus les étudiants sont jeunes, meilleur est leur casier scolaire et moins ils sont salariés. Les salariés, plus âgés, ont aussi de moins bons résultats universitaires que les non salariés.

^{11.} Alain Charlot, François Pottier, «L'université et l'emploi: des relations stables entre deux milieux en évolution», Formation et emploi, n°18, 1987, pp. 82-100.

^{12. 57,4 %} des répondants ont obtenu la mention assez bien, bien ou très bien au baccalauréat, mais c'est le cas de 69,6 % des étudiants de 23 ans et moins, 46,8 % des 24/27 ans et 41,3 % des plus de 27 ans.

39 % des salariés n'ont pas soutenu leur Maîtrise, contre 22 % de l'ensemble des répondants¹³.

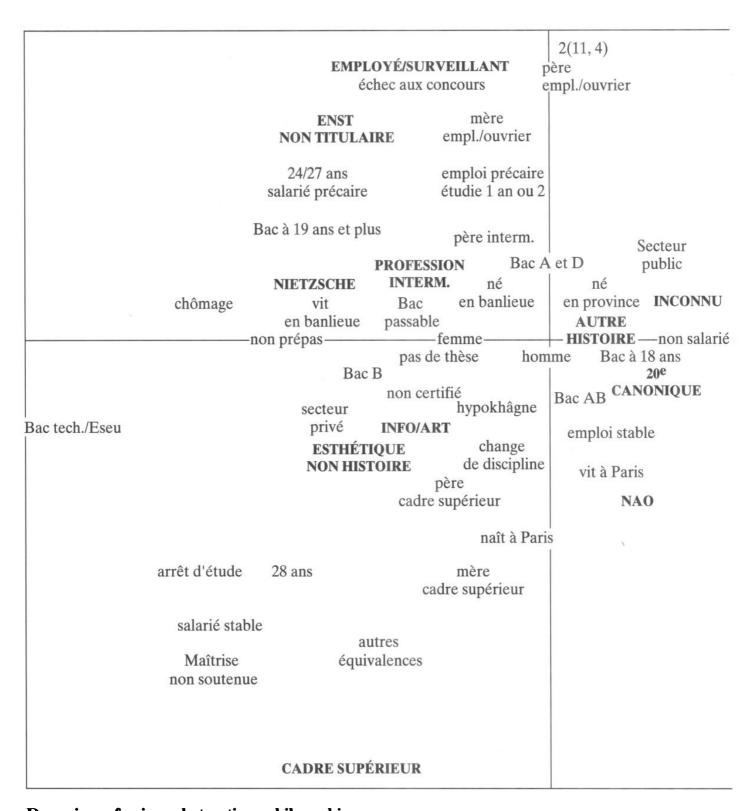
Le taux d'activité professionnelle ne cesse de croître à mesure qu'on s'éloigne de l'année de Maîtrise: près de 70 % des étudiants travaillent à M+2 et plus de 80 % à M+4. Ce taux augmente à mesure que la population vieillit, et les non actifs occupés (NAO) se distinguent fort logiquement par leur jeunesse. Au fil du temps, la profession la plus exercée est celle d'enseignant titulaire du secondaire: en effet, c'est après la Maîtrise que les étudiants passent généralement les concours de l'enseignement. Suivent les salariés travaillant dans les médias, le journalisme, l'art, la publicité, etc. Viennent ensuite les professions intermédiaires, les cadres supérieurs et les enseignants non titulaires du public puis les enseignants du privé. À l'inverse, le taux de non actifs est divisé par quatre et celui des surveillants et autres employés par deux.

Mais le cheminement professionnel des étudiants se poursuit au delà à M+5, M+6, etc. Ainsi à M+5, le taux de cadres supérieurs continue d'augmenter pour atteindre 18 %, celui des professions de l'information, des arts et du spectacle monte à 15%, la part des enseignants titulaires passe à 22% et celle des non titulaires à 17%¹⁴. La part des professions intermédiaires diminue, ainsi que celle des non-actifs-occupés (12%). Le cheminement professionnel des étudiants est un processus long et dynamique, et il faudrait pouvoir suivre l'échantillon sur une longue période afin de rendre compte plus finement de la trajectoire professionnelle des répondants. Néanmoins, leur situation professionnelle tend à se stabiliser et l'échantillon dont on dispose permet de distinguer qui s'oriente vers le professorat, qui se reconvertit vers le journalisme ou la publicité, ou qui se retrouve quatre ans après la Maîtrise dans un emploi précaire ou peu qualifié.

La khâgne, ou l'antichambre du professorat

Interrogés en cours d'étude sur leurs intentions professionnelles, les étudiants en philosophie de Paris I se divisent en trois groupes¹⁵. 45 % veulent devenir enseignants, 21 % souhaitent faire autre chose et 36 % s'abstiennent de répondre à cette question. Ce sont surtout les étudiants d'origine populaire et les anciens khâgneux qui souhaitent devenir enseignants, tandis que ceux d'origine favorisée projettent plus souvent de se reconvertir. Le destin

- 13. Un article d'Irina Peaucelle synthétise les principaux résultats des différentes enquêtes consacrées depuis 1960 au salariat des étudiants et souligne le rôle négatif de l'activité salariée sur leur réussite scolaire. Irina Peaucelle, «Les étudiants salariés: enseignements de quelques enquêtes», Éducation et formation, n°1, 1982, pp. 81-97.
- 14. Les chiffres relatifs à la situation des répondants à M+5 ne concernent, pour des raisons de calendrier, que les étudiants inscrits en Maîtrise en 1986 et 1987. Pour ces deux années, le nombre de répondants s'élève à 100.
- 15. Ces résultats sont tirés d'une enquête menée en 1988 auprès d'un échantillon de 138 étudiants de DEUG, Licence, Maîtrise et CAPES, Agrégation de Paris I présents en cours, soit 10% des effectifs inscrits.



Devenir professionnel et options philosophiques

- vit en province certifié **KANT** poursuit des études de philosophie petites prépas réussite Dea **ENSEIGNANT** aux concours **TITULAIRE** -mention bien -----inscrit en thèse -au Bac **ENS Fontenay** 1(34, 8)khâgne prépas étudie agrégé 3 ans et plus 23 ans et moins normalien père et mère enseignants grandes prépas Bac mention tb moins de 18 ans au Bac Ulm Bac C

Nomenclature utilisée pour l'analyse factorielle:

- 1. Canonique (n=23) : Spinoza + Hegel + Platon + Descartes + Leibniz + Aristote
- 2. Kant (n=13): Kant
- 3. Nietzsche (n=10) : Nietzsche
- 4. 20^e (n=22): Sujets portant sur des philosophes du XX^e siècle (Heidegger, Sartre, Husserl, philosophie analytique etc.)
- 5. Autre histoire (n=38): ensemble des autres sujets d'histoire de la philosophie
- 6. Esthétique (n=27) : Sujets portant sur des questions d'esthétique
- 7. Non histoire (n=21): philosophie morale et politique + psychanalyse + Sciences sociales + Philosophie et histoire des sciences
- 8. Inconnus (n=5)

professionnel effectif des étudiants confirme ces intentions initiales, tout comme il souligne les effets de reproduction sociale. C'est ce que montre notamment l'analyse factorielle réalisée sur la base des données recueillies.

Son premier axe (l'axe horizontal) oppose les étudiants à fort capital scolaire (les anciens khâgneux), qui sont en général jeunes (23 ans et moins lors de la Maîtrise) et souvent enfants d'enseignants, aux étudiants peu dotés scolairement (baccalauréat passable, non khâgneux, plutôt âgés, etc.). Cet axe est celui du capital scolaire et on comprend que les normaliens (d'Ulm ou de Fontenay), comme les agrégés soient situés à droite du schéma, tandis que les bacheliers de plus de 19 ans, les bacheliers techniques ou les titulaires de l'ESEU (Examen Spécial d'Entrée à l'Université), sont localisés à gauche. Le deuxième axe oppose les Parisiens d'origine favorisée résidant à Paris, aux provinciaux d'origine populaire (père employé, ouvrier, agriculteur) résidant en province, le volume global de capital détenu prenant alors la première place.

En ce qui concerne les professions exercées par les étudiants, on peut opposer les étudiants d'origine favorisée à fort capital scolaire (jeunes, enfants d'enseignants, passés par les classes préparatoires, etc.) souvent devenus enseignants titulaires (agrégés) ou non actifs occupés (NAO), et localisés dans le cadran droit (bas), aux étudiants d'origine favorisée nés à Paris, plus âgés, dont les résultats scolaires antérieurs sont moins bons, travaillant dans le privé et à Paris, dans les professions de l'information de l'art et du spectacle ou en tant que cadres supérieurs, et localisés dans le cadran gauche (bas).

Les étudiants d'origine moyenne ou populaire se divisent aussi en fonction de leur trajectoire scolaire antérieure: d'un côté les plus dotés scolairement, souvent devenus professeurs certifiés en province (cadran droit haut), de l'autre, les plus âgés (24/27 ans) qui sont enseignants non titulaires, employés, surveillants, ou exercent une profession intermédiaire (cadran gauche haut). Les certifiés se distinguent nettement des agrégés. Les premiers sont d'origine plus populaire et vivent souvent en province, tandis que les seconds sont souvent normaliens et enfants d'enseignants¹⁶. En ce qui concerne la poursuite d'études en philosophie, si 23 % de l'ensemble des répondants sont inscrits en doctorat, c'est le cas de 16 % des certifiés, de 58 % des agrégés et de 59 % des normaliens.

16. Dans son enquête sur le métier d'enseignant, Pierre Perier écrit: «Ainsi, de 27% dans le corps des agrégés, la population des professeurs du secondaire issus de familles dont l'un des parents exerce ou a exercé le métier d'enseignant tombe à 19% parmi les certifiés, 18% chez les PEGC et enfin 6% dans la catégorie des PLP. Être fils ou fille d'enseignant, n'est donc pas sans effet non seulement sur les "choix" de carrière mais aussi sur les probabilités d'accéder au rang le plus élevé de la fonction.» Pierre Perier, «Enseigner dans les collèges et les lycées», Les dossiers, n°48, Paris, Ministère de l'Éducation nationale, 1994, p. 9.

Tableau 2. Type d'emploi occupé quatre ans après la Maîtrise et origine sociale

(étudiants français inscrits en Maîtrise de philosophie à Paris I entre 1986 et 1988)

Profession du père	CS	Pro Inf	ofessior Enst	de l'éti Ensnt	udiant Int	Emp	NAO
Prof/inst (17%)	22,7	13,3	22,6	4,2	6,7	10	33,3
Cad sup (42%)	54,5	60	32,3	37,5	46,7	20	37
Inter (17%)	18,2	13,3	19,3	12,5	13,3	50	11,1
Emp/ouv (24%)	4,5	13,3	25,8	45,8	33,3	20	14,8
Inactif (0,6%)	0	0	0	0	0	0	3,7
Ensemble (100%)	100	100	100	100	100	100	100
n = 159	22	15	31	24	30	10	27

(le tableau se lit comme suit: sur 22 étudiants devenus cadres supérieurs, 22,7 % sont enfants d'enseignants, 54,5 % enfants de cadres supérieurs etc.)

Il apparaît que le volume de capital scolaire détenu joue un rôle déterminant dans l'accès au professorat de philosophie. Ainsi, la moitié des enseignants titulaires ont obtenu la mention bien, ou très bien, au baccalauréat, la forte proportion de normaliens parmi eux expliquant sans doute ce taux particulièrement élevé. À l'inverse, les enseignants non titulaires ont dix fois moins souvent obtenu ces mêmes mentions que leurs «collègues». Les résultats au baccalauréat, et plus généralement dans l'enseignement secondaire, ont une influence décisive sur la carrière scolaire, puis professionnelle, des élèves qui ont opté pour les Lettres après la Terminale. En effet, une bonne scolarité secondaire conduit fréquemment dans les classes préparatoires, qui se révèlent être l'antichambre du professorat. 71 % des enseignants titulaires sont passés par une classe préparatoire, contre 33 % des non titulaires. Chez les titulaires, c'est le cas de 68% des certifiés et de la totalité des agrégés.

L'importance des classes préparatoires dans l'accès aux postes d'enseignants du secondaire a été mise en évidence par d'autres enquêtes. Jean-Michel Chapoulie¹⁷ montre

Nomenclature professionnelle utilisée

CS: cadres supérieurs

INF: professions de l'information des arts et du spectacle (hormis documentalistes, bibliothécaires adjoints)

Enst: enseignants titulaires du public

/A.M.N agrégés

Ensnt: enseignants non titulaires du public / du privé /autres enseignants

Int: professions intermédiaires / instituteurs

Emp: employés / surveillants /

autres professions

NAO: non actifs occupés

17. Jean-Michel Chapoulie, Les professeurs de l'enseignement secondaire, Paris, édition de la MSH, 1987, pp. 77 et suiv.

notamment qu'en 1970, dans les disciplines littéraires, 61,8 % des agrégés hommes et 60,1 % des agrégées femmes ont passé au moins un an dans une classe préparatoire. Ce taux descend à 30,1 % pour les certifiés hommes et 35,4 % pour les certifiées femmes, puis à 21 % chez les maîtres rectoraux¹⁸. On ne dispose malheureusement pas de chiffres qui permettraient de comparer le recrutement de la philosophie à celui d'autres disciplines, mais il semble bien que la difficulté de l'agrégation de philosophie en fasse un concours essentiellement réservé aux anciens élèves de classes préparatoires, normaliens ou certifiés. Un membre de l'Inspection générale de philosophie nous a d'ailleurs expliqué qu'à l'oral des concours, dès qu'un candidat se met à parler, les membres du jury distinguent nettement les khâgneux des autres candidats¹⁹.

En fait, ce sont les étudiants sans mention au baccalauréat, qui ne sont pas passés par une classe préparatoire et ont néanmoins opté pour l'enseignement qui, quatre ans après la Maîtrise, «stationnent» dans un emploi précaire d'enseignant non titulaire, le plus souvent en banlieue parisienne, passent et repassent les concours de recrutement pour tenter de stabiliser leur situation, dans des conditions matérielles souvent difficiles. Ces «prolétaires de l'enseignement secondaire» que sont les maîtres auxiliaires, qui sont le plus souvent d'origine populaire, s'opposent de manière encore plus nette à la «noblesse scolaire» constituée par le groupe des normaliens (n=22).

Les normaliens de l'échantillon, dont l'origine sociale est nettement plus élevée que celle des simples étudiants²⁰ ne s'orientent pas tous vers le professorat: quatre d'entre eux se sont reconvertis en optant pour l'ENA, le droit des affaires ou des études d'économie. Ces «reconvertis» proviennent de milieux particulièrement favorisés. À l'inverse, les quelques normaliens qui enseignent dans un lycée de province sont d'origine populaire et provinciale. Mais la majorité des normaliens étaient, au moment de l'enquête, agrégés et inscrits en doctorat de philosophie et beaucoup bénéficiaient d'une allocation de recherche. Ces allocations, accordées pour trois ans et prolongeables sous la forme d'un poste d'ATER, permettent à leurs bénéficiaires de préparer un doctorat dans de bonnes conditions matérielles. Elles sont le plus souvent couplées avec un monitorat (charge hebdomadaire de deux heures de cours à assurer généralement auprès d'étudiants de DEUG). Les allocataires bénéficient par là d'une première forme

- 18. Jean-Michel Chapoulie précise aussi que: «le recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire s'effectue en grande partie parmi les bons élèves de secondaire » et que la réussite scolaire des certifiés est «nettement moins bonne » que celle des agrégés, mais meilleure que celle des simples licenciés.
- 19. Sur l'importance du passage initial par la khâgne en philosophie dans la réussite aux concours de recrutement: Christiane Menasseyre, *La formation des professeurs de philosophie*, Inspection générale de philosophie, Paris, Ministère de l'Éducation nationale, 1994.
- 20. Sur le recrutement social des grandes écoles: Michel Euriat et Claude Thélot, «Le recrutement social de l'élite scolaire en France», Revue Française de Sociologie, XXXVI-3, 1995, pp. 3-15.

d'intégration dans l'enseignement supérieur qui leur permet d'acquérir une expérience d'enseignement et de se faire connaître auprès d'éventuels «employeurs».

L'analyse de la répartition des allocations de recherche parmi les répondants révèle que sur neuf allocataires, huit sont normaliens. Ce quasi monopole s'ajoute à la longue liste de privilèges dont bénéficient déjà les normaliens: le financement lié au statut de normalien (4 ans), ainsi que la qualité de la formation scolaire dispensée (notamment au niveau de la préparation aux concours), le service militaire en tant que coopérant dans un lycée français à l'étranger ou dans un centre culturel, l'accueil par de multiples institutions scolaires ou culturelles françaises et étrangères, etc. Et c'est en jouant de toutes ces possibilités que les normaliens réussissent le plus souvent à éviter, retarder, ou écourter leur passage dans l'enseignement secondaire. Ces élèves sont donc assurés d'être dans les meilleures conditions qui soient pour terminer leur doctorat dans les délais impartis et se présenter, avec le titre tacitement exigé (agrégation), aux postes de Maître de Conférences ouverts à la faveur du renouvellement du corps enseignant et de l'expansion des effectifs universitaires.

L'univers des philosophes professionnels se révèle ainsi très hiérarchisé. On y distingue trois ordres. Celui des enseignants non titulaires, dont on a souligné l'origine sociale et scolaire peu élevée. Suit le groupe des professeurs titulaires des lycées, anciens khâgneux pour la plupart, qui compte une proportion non négligeable «d'oblats», c'est-à-dire des étudiants d'origine populaire et provinciale aux bons résultats scolaires antérieurs qui doivent leur ascension sociale à l'école. Ils sont en général certifiés, travaillent en province et sont rarement inscrits en doctorat. À ce groupe succède celui des normaliens agrégés, majoritairement inscrits en doctorat. Ils se distinguent de leurs «collègues» du secondaire par une origine sociale plus élevée (enfants d'enseignants notamment), une trajectoire scolaire encore plus haute (baccalauréat C, mention élevée au baccalauréat) et une série d'avantages matériels substantiels.

«Socrate est un homme»

Si aujourd'hui Socrate a de fortes probabilités d'être ancien khâgneux, voire normalien²¹, sa probabilité d'être un homme est aussi très élevée. C'est ce que souligne le

21. Pour « réaliser » la première de ces propositions, il suffit de penser aux cas de J-P. Sartre, L. Althusser, M. Foucault, M. Serres, J. Derrida ou même de A. Comte-Sponville, tous anciens normaliens et hommes...

tableau suivant qui permet de distinguer deux types de professions, les unes majoritairement masculines: cadres supérieurs, enseignants (titulaires ou non) du secondaire²², les autres majoritairement féminines: professions de l'information, de l'art et du spectacle et professions intermédiaires.

Tableau 3. Sexe et situation professionnelle quatre ans après la Maîtrise

(étudiants français inscrits en Maîtrise de philosophie à Paris I entre 1986 et 1988)

C.S	Inf	Enst	Ensnt	Int	Emp	NAO		
63,6	33,3	67,7	58,3	36,6	70	48,1	53,4	(homme)
36,4	66,7	32,3	41,7	63,3	30	51,9	46,6	(femme)
100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	(ens)
22	15	31	24	30	10	27	159	

Que les cadres supérieurs soient majoritairement des hommes recoupe ce qu'on constate dans la population active prise dans son ensemble. De même, la place des femmes dans les professions intermédiaires de la fonction publique ne surprend pas. On retrouve ici les formes traditionnelles de la division sexuelle du travail. À l'inverse. la forte proportion d'hommes parmi les enseignants paraît contradictoire avec la féminisation contemporaine du métier d'enseignant. Elle s'explique par la répartition selon le sexe du recrutement de la discipline. Ainsi, la philosophie étant la plus masculine des disciplines de lettres et sciences humaines²³ dans l'enseignement secondaire, les professeurs de philosophie sont des hommes pour plus de 60 %. Dans notre échantillon, le pourcentage d'hommes croît régulièrement quand on passe du maître auxiliaire au certifié puis à l'agrégé de philosophie.

Parmi les étudiantes en philosophie interrogées, nous avons d'ailleurs été frappé par le sentiment «d'indignité» que certaines disent avoir ressenti tout au long de leurs études. De même, une enseignante du supérieur a pu nous dire que les femmes se sentaient souvent comme des «intruses» dans ce monde d'hommes. Ce sentiment est sans doute à l'origine de leur repli vers les secteurs ou vers les auteurs les moins nobles de la discipline et l'on peut citer ici Michèle Le Dœuff, une philosophe de profession: «Puisque arrivée à ce point mes idées s'embrouillent, j'ouvre une œuvre de Leibniz ou de Hegel. Et je me surprends à penser: «quel culot, tout de

^{22.} Nous laissons de côté la catégorie peu homogène constituée par les employés, surveillants et autres professions.

^{23.} Sur la question du recrutement des différentes disciplines de lettres et sciences humaines: Charles Soulié, «Apprentis philosophes et apprentis sociologues», Sociétés Contemporaines, n°21, mars 1995, pp. 89-101.

même! Il faut un toupet invraisemblable pour prétendre ainsi maîtriser intellectuellement tout ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre – et dans la pratique des hommes. Une femme n'oserait jamais.»²⁴ Et Michèle Le Dœuff de poursuivre en note: «Non parce que je suppose une nature féminine qui compterait nécessairement l'humilité au nombre de ses déterminations, mais parce que je pense que tout individu issu d'une classe ou d'un groupe social culturellement dominé a quelques chances de se maintenir hors d'une telle position théorique.»

On remarque ainsi qu'en Maîtrise ou Doctorat, les femmes s'orientent plus souvent vers les sujets de morale, d'esthétique ou vers les «petits» auteurs à tonalité existentielle (Schopenhauer, Sartre, Nietzsche, etc.). De même, elles se reconvertissent plus fréquemment que les hommes après leurs études de philosophie, en s'orientant généralement vers les autres disciplines de lettres et sciences humaines, dans les écoles de journalisme, d'art, ou encore dans celles de documentaliste/bibliothécaire. Les hommes iront plutôt vers l'économie, la gestion, le droit, l'IEP ou l'ENA, c'est-à-dire vers des institutions d'enseignement temporellement dominantes.

Certaines reconversions féminines, notamment dans les «métiers de la culture», permettent une sorte de compromis plus ou moins satisfaisant (pour les agents), entre les ambitions intellectuelles initiales et les nécessités matérielles. Ainsi les femmes d'origine moyenne ou populaire, souvent nées en province ou en banlieue parisienne qui, après la Maîtrise, ont suivi une formation de bibliothécaire et qui travaillent dans la petite et moyenne fonction publique, se déclarent en général satisfaites de leur travail. Néanmoins dans leurs propos, perce le regret de n'avoir pas pu poursuivre plus avant les études de philosophie. Elles s'opposent ainsi aux étudiantes d'origine parisienne et socialement supérieure qui, travaillant dans les professions artistiques ou dans le journalisme culturel, affichent généralement des prétentions ou des ambitions intellectuelles plus élevées.

Une parabole

Le film d'Eric Rohmer Conte de printemps, sorti en avril 1990 sur les écrans parisiens, condense sous une forme sensible les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus. Il a pour héroïne Jeanne, jeune professeur

24. Michèle Le Doeuff, «Cheveux longs, idées courtes», in *L'imaginaire philosophique*, Paris, Payot, 1980, p. 164.

de philosophie certifiée en stage de CPR dans un lycée de banlieue. D'origine moyenne et provinciale (Les Cahiers du Cinéma parlent de «son habillement style CAMIF»), Jeanne rencontre lors d'un repas entre amis une jeune étudiante en Maîtrise de philosophie, Ève. Cette dernière, une vraie Parisienne, veut dans sa future profession «avoir une vie plus active, organiser des expositions, être dans la presse, l'audiovisuel, l'édition...», et vient manifestement d'un milieu plus élevé que Jeanne.

Pour compléter le portrait de ces deux personnages, signalons que Jeanne envisage avec sérénité sa mutation prochaine dans un lycée de province. Elle pourra enfin habiter un appartement plus grand et se marier avec son ami, enseignant comme elle et futur assistant en sciences à l'université de Grenoble. De son côté Ève, au moment de leur rencontre, est la maîtresse d'Igor, un haut fonctionnaire du Ministère de la Culture, chargé de la distribution de bourses aux jeunes talents. On apprend aussi pendant le film et par la bouche d'Ève, que celle-ci n'a eu « que 12 » à sa copie de philosophie au baccalauréat, et que sa Maîtrise de philosophie est une Maîtrise d'esthétique portant sur la peinture de Philippe de Champaigne dans ses rapports avec le Jansénisme.

La conversation entre les deux femmes roule principalement, lors de ce repas qui réunit quatre personnages (Jeanne, Ève, Igor et Natacha la fille d'Igor), sur le métier d'enseignant et la philosophie kantienne. Ève déprécie considérablement ce métier, et Jeanne contre-attaque avec toute la fougue et la foi d'une jeune enseignante persuadée de l'intérêt des études de philosophie pour des lycéens d'origine populaire: «J'enseigne dans une banlieue dite ouvrière. Eh bien, je prétends que la philosophie les intéresse et parfois même les passionne.» La philosophie qui pour Jeanne représente « la vraie philosophie », est la philosophie transcendantale, celle de Kant, et Jeanne rejette en bloc les sciences sociales et la psychanalyse. Parlant de son métier, elle dit: «C'est un travail difficile et passionnant. Mais pour ça, il ne faudrait pas, comme on pourrait le croire, les amuser avec les petites babioles à la mode, les lieux communs des journaux, la psychanalyse, les sciences sociales, enfin tous ces trucs là. Non, moi j'aborde la vraie philo, et comme ils ne la connaissent pas, ça les intrigue.» Eve: «La vraie philo? Tu veux dire la métaphysique?» Jeanne: «Pas exactement [...] plutôt la philosophie transcendantale.»

Il s'ensuit dans le film une discussion portant sur la possibilité des jugements synthétiques a priori, où Platon et Kant sont convoqués entre la poire et le fromage: Jeanne: «Oui, par exemple l'autre jour j'étais engagée avec quand même cinq ou six élèves dans un petit dialogue maïeutique genre Théétète, tu vois?...» Eve: (acquiesçant, off). «Hmm.» Jeanne: (continuant à énumérer ces questions comme évidentes). «La science est-elle la sensation? Voiton par les yeux ou avec les yeux? Enfin, (elle ferme la parenthèse) eh bien, alors que moi je ne voulais pas m'avancer trop loin, nous nous sommes trouvés tout naturellement en train de nous poser la question de la possibilité des jugements synthétiques «a priori», comme au début de la Raison pure.» Philosophiquement, Jeanne est d'une parfaite orthodoxie et on croit assister ici au déroulement d'une «leçon» de CAPES/agrégation, où Kant succède «tout naturellement» à Platon, et où la psychanalyse et les sciences sociales sont vouées aux gémonies²⁵.

On aura reconnu, à travers les deux protagonistes de ce film, les traits principaux de deux des types sociaux précédemment construits, enrichis cette fois de leurs options philosophiques. Ces deux jeunes actrices sont d'ailleurs d'anciennes étudiantes en philosophie de l'université de Paris I²⁶. Il s'agit là d'une pratique courante chez Rohmer qui, pour faire jouer les rôles sociaux qu'il met en scène, utilise fréquemment des acteurs qui les ont eux-mêmes déjà «joués» dans la vie sociale: «Cela dit comme toujours, je travaille beaucoup avec mes acteurs. Je leur demande parfois d'apporter des suggestions, même des détails comme les prénoms. Il m'est arrivé de les interroger sur la profession qu'ils aimeraient exercer à l'écran. Dans ce film il y a une professeur de philosophie parce que Anne Teyssedre (Jeanne) a passé une Licence de philosophie. J'aime bien faire parler les acteurs de choses entrant dans leur compétence, en particulier dans les domaines de l'art et de l'esprit [...] de même Ève discute de philosophie, parce que Eloïse Benett (Ève) terminait sa Licence. [...] On peut assimiler ma méthode à une vampirisation de l'acteur, mais je leur insuffle également quelque chose, je pense leur donner conscience de ce qu'ils sont eux-mêmes. Ils me proposent des idées dans les domaines qu'ils connaissent et j'invente le reste. [...] J'ai toujours dit que mes acteurs étaient des créateurs. [...] J'essaie d'obtenir de lui (de l'acteur) la plus grande spontanéité possible. Je cherche le naturel, pas la stylisation²⁷.»

^{25.} Jeanne décore aussi sa bibliothèque, au demeurant fort classique dans sa composition (Goethe, Platon, Husserl, etc.), avec une photographie de Wittgenstein.

^{26.} Une interviewée a d'ailleurs connu Eve, qu'elle trouvait plutôt « prétentieuse. »

^{27.} Interview d'Eric Rohmer parue dans La revue du cinéma, n°459, 1990.

Pour ce film, Rohmer a donc choisi d'ex-étudiantes en philosophie pour jouer des étudiantes en philosophie. Anne Teyssedre (Jeanne) raconte ainsi son entrée dans le film: «Un jour Rohmer m'a dit: Si par hasard je vous proposais un rôle, qu'est ce que vous aimeriez jouer? Je n'ai pas dit un philosophe, c'eût été trop prétentieux; j'ai dit: une professeur de philosophie. Sans doute à cause d'un petit regret de n'avoir pas continué la Maîtrise. Il savait aussi que mon philosophe préféré était Kant²⁸.» Ce faisant, le cinéaste peut exploiter de manière efficace les potentialités créatrices des habitus de ses acteurs: sans doute cette pratique contribue-t-elle à donner au cinéma d'Eric Rohmer ses qualités ethnographiques. Avec Jeanne, c'est un habitus professoral et ascétique qui est mis en scène. La scène de séduction finale du film montre bien comment un certain formalisme, indissociablement logique et moral, vient se mêler à la logique des sentiments et des attractions physiques entre les personnages. Quand Igor, le haut fonctionnaire, tente de séduire Jeanne et que celle-ci se refuse, elle dit: «J'ai vraiment agi par honnêteté envers la logique.» Rohmer dit avoir associé l'attitude morale de Jeanne à la morale kantienne. À un journaliste qui lui demande: «Quel rapport y a-t-il ici, pour plaider la cause du spectateur non averti, entre le kantisme et le comportement des personnages?», Rohmer répond: «Je pense que ce rapport existe. Au début, quand j'ai voulu faire de ce personnage un professeur de philosophie, j'ai pensé non pas à prendre la raison pure mais la raison pratique, c'està-dire qu'il y avait un lien entre l'attitude morale de cette personne et l'attitude morale kantienne. Cela m'a paru cependant très bateau et je me suis aperçu que ce n'était pas un film fondé sur une attitude morale en tant que telle. Cette histoire ne se pose pas en termes d'actions, de liberté ou de devoir. C'est autre chose. Il est souvent question de la pensée, à tous les degrés²⁹.»

On peut en fait se demander si Rohmer, en préférant comme il le dit «la raison pure» à «la raison pratique», n'a pas voulu ennoblir son personnage en le projetant dans la sphère du spéculatif ou du «transcendantal», qui constitue en quelque sorte le «point d'honneur» de la corporation (lors d'une séquence du film, Jeanne dit à son amie qu'elle pense à la pensée, c'est-à-dire au pur acte de penser). Le choix de la raison pratique, ou de la «bonne volonté», n'aurait peut-être pas été très esthétique, ni non plus philosophiquement très «élevé». Néanmoins, on

^{28.} Interview d'Anne Teyssedre parue dans *Télérama*, n°2009, 1990

^{29.} Interview d'Eric Rohmer parue dans *Positif*, n°350, 1990.

peut se demander s'il n'existe pas une affinité profonde entre l'habitus professoral et ascétique de Jeanne, sa trajectoire sociale ascendante (liée à son orthodoxie philosophique), et la morale du devoir kantienne. Au sérieux, à la moralité, à l'abstraction et à la profondeur un peu pesante de Jeanne, à son côté un peu pédant qui sent l'école, c'est-à-dire un mode d'apprentissage de la culture principalement médiatisé par l'école, s'oppose l'aspect brillant et mondain d'Eve. Rohmer va ainsi jusqu'à parler de son « petit côté femme savante moliéresque. »

À chacun sa philosophie?

L'étude du devenir d'un groupe d'anciens étudiants a permis de mettre en évidence les usages professionnels que ceux-ci ont acquis lors de leur passage dans une UFR de philosophie. Mais cette diversité d'usages, comme le suggère le film de Rohmer quand il aborde la question des préférences philosophiques de Jeanne et de Eve, n'est pas sans rejaillir sur leurs orientations philosophiques. C'est ce que montre notamment l'analyse factorielle présentée plus haut qui mentionne, le type de sujet abordé par les étudiants lors de la Maîtrise³⁰.

La formation des apprentis philosophes, et ceci est visible tant à l'université qu'en classes préparatoires, est principalement centrée sur l'histoire de la philosophie. Être étudiant en philosophie, c'est essentiellement lire et commenter les «grands textes», ceux des auteurs canoniques, et tenter de se les approprier afin de les mobiliser lors des épreuves scolaires. On ne s'étonnera donc pas que plus des deux tiers des répondants se soient intéressés à l'histoire de la philosophie (xxe siècle inclus). Ce centrage de l'enseignement philosophique français sur l'histoire de la philosophie est d'ailleurs régulièrement dénoncé par les philosophes de profession qui se veulent en rupture avec l'orthodoxie académique³¹.

Kant et Nietzsche sont les deux auteurs les plus souvent étudiés. Le premier peut être considéré comme le représentant le plus typique de l'orthodoxie académique, l'auteur même du concours, tandis que le second a pu représenter une sorte de dépassement critique de cette orthodoxie³². Le public de Kant est plutôt populaire, il est souvent passé par une classe préparatoire et devenu professeur certifié en province, ce qui n'est pas sans rappeler le cas de Jeanne. Celui de Nietzsche est scolairement

- 30. Les sujets de recherche ont été traités en variables supplémentaires. Le lecteur souhaitant avoir plus de précision relativement à la question du codage de ces sujets pourra se référer à un article précédent paru dans les *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (n°109, octobre 1995, pp. 3-28) et intitulé « Anatomie du goût philosophique ».
- 31. Gilles Deleuze, pourtant auteur d'études sur Spinoza, Nietzsche, Kant, Hume, Leibniz, etc., écrit à ce sujet: «Je suis une des dernières générations qu'on a plus ou moins assassinée avec l'histoire de la philosophie. L'histoire de la philosophie exerce en philosophie une fonction répressive évidente, c'est l'Œdipe proprement philosophique: «Tu ne vas quand même pas oser parler en ton nom tant que tu n'auras pas lu ceci et cela et cela sur ceci, et ceci sur cela.» Michel Cressole, Deleuze, Paris, Éditions Universitaires, 1973, p. 110.
- 32. Sur la question des usages sociaux successifs de Nietzsche: Louis Pinto, Les neveux de Zarathoustra, la réception de Nietzsche en France, Paris, Seuil, 1995.

moins doté (absence de passage par la khâgne et baccalauréat «passable») et bon nombre des étudiants qui s'y sont intéressés exercent dans les professions intermédiaires, ou sont devenus enseignants non titulaires en banlieue parisienne.

Sur le schéma, l'ensemble des sujets d'histoire de la philosophie (à l'exception de ceux portant sur Nietzsche) sont localisés à droite, tandis que tout ce qui ne relève pas de l'histoire de la philosophie est à gauche (esthétique et non histoire). La position excentrée de Kant paraît en faire un auteur à la fois scolaire et populaire. À l'inverse l'esthétique, comme l'ensemble des sujets qui ne portent pas sur l'histoire de la philosophie, attire une clientèle nettement plus favorisée, ultérieurement orientée vers les professions de l'information, de l'art et du spectacle ou vers celles de cadres supérieurs. L'opposition entre philosophes professionnels (enseignants titulaires ou non) et cadres supérieurs, professions de l'information, de l'art et du spectacle apparaît nettement.

Les premiers s'orientent principalement vers l'histoire de la philosophie, tandis que les seconds s'intéressent plus souvent à l'esthétique, à la philosophie morale et politique, à la psychanalyse, aux sciences sociales, etc. Le groupe des étudiants exerçant des professions intermédiaires occupe une position médiane. L'intérêt des futurs philosophes professionnels pour l'histoire de la philosophie s'explique aisément. Passer les concours de recrutement du secondaire avec succès (CAPES, agrégation) suppose la capacité de mobiliser le canon des auteurs les plus légitimes de la tradition (Platon, Descartes, Kant, Hegel, etc.). Leur consacrer une Maîtrise est donc particulièrement rentable dans la perspective des concours. Néanmoins, on remarque ici une différence assez nette entre enseignants titulaires et enseignants non titulaires. Les seconds abordent moins souvent les auteurs canoniques et plus souvent les sujets extérieurs à l'histoire de la philosophie que les premiers. Tout se passe comme si en raison de leur trajectoire scolaire plus basse, comme d'une origine sociale moins élevée, les enseignants non titulaires osaient moins aborder les «grands auteurs» de la tradition que les élus du système scolaire que sont les anciens khâgneux et normaliens. Si 23 % des étudiants se sont intéressés à un auteur canonique, c'est le cas de 38% des anciens élèves de classes préparatoires et de 12 % seulement des autres étudiants. À l'inverse, ces derniers

s'intéressent beaucoup plus à des sujets ne relèvant pas de l'histoire de la philosophie (40% l'ont fait contre 18% des anciens élèves de classes préparatoires).

Chez les reconvertis, l'esthétique et la philosophie du xxe siècle occupent une grande place chez les étudiants qui travaillent dans les professions de l'information, de l'art ou du spectacle, tandis que les cadres supérieurs s'intéressent plus à la philosophie morale et politique, ou aux sciences humaines. Le lien entre type de sujet et profession exercée paraît relativement cohérent. Une certaine compétence en matière d'esthétique ou de philosophie du xx^e siècle ne peut être que profitable pour des étudiants qui travaillent dans les professions de l'information, de l'art ou du spectacle (on retrouve ici le profil d'Ève). De même, l'intérêt des cadres supérieurs pour la philosophie politique, la morale et les sciences sociales (34,8% d'entre eux s'y sont intéressés contre 9,5% de l'ensemble des répondants) peut être rapporté tant à leur formation antérieure (importance des entrées par équivalences) qu'à leurs préoccupations professionnelles. Il existe ainsi des sujets pour futurs philosophes professionnels (l'histoire de la philosophie et plus spécialement ses auteurs canoniques pour les plus dotés d'entre eux), et des sujets pour reconvertis (esthétique et autres thèmes qui ne relèvent pas de l'histoire de la philosophie)³³.

Il apparaît ainsi que les intérêts philosophiques des étudiants peuvent être rapportés tant à leurs caractéristiques sociales, scolaires, qu'à leurs orientations professionnelles ultérieures. Pas plus que toute autre activité humaine, l'activité philosophique ne se déploie pas dans un cosmos vide de toute détermination empirique. Pour penser il faut être, et l'être social du philosophe, sa trajectoire sociale, scolaire, son sexe, tout comme l'institution philosophique et ses programmes d'enseignement (cf. ci-dessous), jouent un rôle essentiel dans la constitution de ses intérêts intellectuels ou spéculatifs et ce même si, comme l'écrivait Louis Althusser, la philosophie vit de, et dans, la dénégation de sa pratique objective, comme de ses conditions sociales de possibilité.

L'influence du canon des auteurs scolaires, comme du mode de questionnement propre à cette discipline académique, sont visibles jusque dans les manifestations philosophiques se développant hors du cadre proprement scolaire. Menant une étude sur le «Café de philosophie» animé par Marc Sautet à Paris, nous avons été frappé par le caractère extrêmement scolaire des questions

^{33.} Sur ce point: Charles Soulié, « Anatomie du goût philosophique », op. cit.

abordées, comme des références mobilisées. Ainsi, chaque séance de philosophie au Café des Phares débute par une recension de «sujets» que les participants souhaiteraient voir abordés. En 1993, les «sujets» suivants ont été abordés: «La mort, L'art éphémère, Qu'est ce qu'être marginal? le mythe de Narcisse, Peut-on être philosophe et avoir des convictions religieuses? Qu'est ce qui fonde la loi? La première fois, etc.» Marc Sautet, Maître de Conférences à l'I.E.P de Paris, dirige aussi un Cabinet de philosophie qui propose des «consultations de philosophie» à 300 francs l'heure. Les préoccupations à caractère moral et existentiel paraissent dominer dans ce type de consultation où, «la cure des âmes» tient une place importante, et dont la clientèle est majoritairement féminine. Une journaliste de l'Express décrit ainsi la demande de la clientèle et la pharmacopée de ces nouveaux «logothérapeutes»: «De la dimension de la foi au sens de la vie, de la signification du travail au dogme de l'instinct maternel. Et les phi de renvoyer les plus curieux de leurs catéchumènes aux textes des anciens. Épicure pour celui qui s'interroge sur la nécessité d'exister. Platon pour cet autre qui médite sur les vertiges de l'amour.» (Anne Colonna-Cesari, «Philo et croissant chaud: à Paris comme en Province, les nouveaux Socrate dédaignent l'université pour les bistrots et les cercles privés: un antidote pour le prêt-à-penser», L'Express, 28 janvier 1993). Le Cabinet de philosophie organise aussi des voyages en Grèce «Sur les traces de Socrate», dans le but de «rendre accessible la pensée des grands philosophes en se rendant sur les lieux où ils ont vécu et médité». Cette insistance à ramener le profane vers l'histoire de la philosophie et ses auteurs canoniques n'est pas sans rappeler le tropisme historique propre à la discipline universitaire. Du reste, la formation universitaire de M. Sautet qui est docteur (sa thèse, soutenue à Besançon, portait sur Nietzsche), mais non agrégé, explique sans doute ce phénomène.